

CSQ

LE MAGAZINE

MÉFIEZ-VOUS DU BRUIT

Élèves en difficulté :
un référentiel au secours des profs

.....
100 000 cœurs brisés
.....

Fin des paradis fiscaux?
Oui, c'est possible



Centrale des syndicats
du Québec

Printemps 2018



SSQ Groupe financier devient **SSQ Assurance!**

Par ce changement, nous souhaitons affirmer plus que jamais **notre vocation première, l'assurance**, tout en continuant **d'offrir la même gamme complète de produits d'assurance et d'investissement de grande qualité.**

À notre nouvelle identité s'accompagne un nouveau slogan : **L'ESPRIT COLLECTIF.** Cet énoncé souligne le fait que, depuis la création de l'entreprise il y a près de 75 ans, nous sommes animés par un sens de la solidarité hors du commun. Par la nature de nos produits d'assurance qui permettent de partager le risque entre les individus, et par notre caractère mutualiste distinctif qui donne droit de vote aux délégués désignés parmi nos groupes d'assurés, nous pouvons dire que L'ESPRIT COLLECTIF est au coeur de nos actions!

Pour en savoir plus, consultez notre site.

THÉMATIQUE 2018

LE COW-BOY
ESPION!

ACTIVITÉS ÉTÉ
COMME HIVER

HORAIRE DÉTAILLÉ

JOURNÉE PLEIN AIR DU 1101

10h	Spectacle équestre		
10h15	Le groupe des participants est réparti en plusieurs équipes. Chaque participant se verra désigné une monture adaptée à ses besoins. Une démonstration équestre suivra	13h	Début de la 2 ^e période d'équitation pour tous!
10h45	Équitation pour tous!	14h30	Épreuve finale pour déterminer l'équipe qui emportera le trophée des cow-boys!
12h	Dîner champêtre dans le décor de la Mangerie	14h45	Dernier rendez-vous avant le départ. Remise d'une photo souvenir gratuite et personnalisée du cavalier avec son cheval ou son poney
12h30	Visite des écuries avec remise de la carotte apportée par le cavalier pour son cheval ou son poney		

SÉCURITÉ :
ANIMATEURS
SPÉCIALISÉS

SEULEMENT
12.75\$
(TAXES EN SUS)

ÂGE :
5 À 13 ANS
ACTIVITÉS :
10H À 15H
GROUPE :
10 À 250
PARTICIPANTS

PROGRAMME
CONFORME AUX OBJECTIFS
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DU LOISIR ET DU SPORT



ÉCOLE
D'ÉQUITATION
MILLE CENT UN

Sécurité :
Animateurs
spécialisés

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101

Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :

- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :

- Équi-Qualité
- Tourisme Québec
- Québec à cheval
- Association des camps certifiés du Québec

1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0

Réservation et information : 450 796-5993

info@ecoledequitation1101.com

ecoledequitation1101.com



AGIR CONTRE LE BRUIT

Le bruit est l'un des risques au travail les plus fréquents. En éducation et en petite enfance, le personnel est plus touché que dans d'autres secteurs d'emploi. Comment expliquer que la surdité professionnelle progresse, alors qu'il existe des moyens de prévention? Comment se fait-il que les normes entourant le bruit n'aient pas été révisées depuis près de 40 ans? Pourtant, les effets d'une surexposition sont loin d'être banals.

En plus d'affecter la santé auditive et vocale du personnel, d'autres troubles sont recensés, dont des maux de tête, de la fatigue accrue, de l'irritabilité et de l'insatisfaction au travail. Ce n'est pas tout : le bruit nuit aussi à la qualité des apprentissages des élèves, comme le démontre la littérature scientifique, en plus de causer de l'agitation psychomotrice et de l'agressivité. Une situation qui est d'ailleurs similaire du côté de la petite enfance. *CSQ Le Magazine* consacre un grand dossier à cette question qui fait grand bruit!

Cette édition propose aussi plusieurs pistes d'action pour faire face à nos problèmes quotidiens, dont un référentiel pour soutenir le personnel de l'éducation dans ses interventions auprès des élèves en difficulté, des pistes pour faire la classe à ciel ouvert, en passant par la lutte aux paradis fiscaux et les *sit-in* dans les hôpitaux. Nous avons le pouvoir d'agir et, ensemble, nous ferons bouger les choses.

Bonne lecture!

Catherine Gauthier | RÉDACTRICE EN CHEF
MAGAZINE@LACSQ.ORG

8

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

Le bruit : une nuisance sous-estimée

Souffrez-vous souvent de maux de tête, de fatigue intense, d'extinction de voix, d'irritabilité ou de troubles de l'audition?

6 Dehors, la classe!

Enseigner dehors, voilà une pratique qui pourrait bien devenir la norme dans quelques années.

15 Fin des paradis fiscaux : oui, c'est possible!

Des avancées concrètes sont envisageables dans un avenir pas si lointain.

16 Élèves en difficulté : un référentiel au secours des profs

Comment intervenir auprès des élèves en difficulté? Quels sont les services possibles? Un outil phare répond à ces questions.

24 100 000 cœurs brisés

Multiplication des *sit-in* spontanés dans les urgences et témoignages crève-cœur dans les médias sociaux. Le mur du silence s'effondre.

26 Centralisons nos forces

Le ras-le-bol est généralisé. Partout, la souffrance est la même. Mais les prochains mois pourraient bien marquer un tournant.



34 Halte aux hydrocarbures

David vaincra-t-il Goliath? La victoire récente de Ristigouche contre Gastem donne des raisons d'espérer.

- 5 Entre nous 20 Éducation 22 Petite enfance 28 Syndicalisme 30 Recherche universitaire
32 Enseignement supérieur 33 Environnement 36 International 38 Le mot juste

CSQ Le Magazine Volume 38, no 3 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : magazine@lacsq.org / Directrice des communications Marjolaine Perreault / Rédactrice en chef Catherine Gauthier / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Suzie Bélanger / Publicité Catherine Gauthier / Photographes François Beauregard, Caroline Grégoire, Pierre Langevin, Pascal Rathé, Iften Redjah, Roger St-Laurent, Gratiem Tremblay, iStock, Shutterstock / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 2561-2727 / magazine.lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@lacsq.org / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



D13005

Y a-t-il quelqu'un qui doute encore de la pénibilité du travail en éducation ainsi qu'en santé et services sociaux? Y a-t-il quelqu'un qui n'a pas entendu les cris de détresse qu'on y pousse? Surcharge, précarité, épuisement... Pourtant, le gouvernement nie ces problèmes et défend son bilan comme étant nécessaire, voire *juste et bon*, alors que les gestionnaires continuent à soutenir ces politiques inhumaines...



La souffrance au travail a mille visages et, en entendant les témoignages troublants de celles et ceux qui la vivent, il y a de quoi s'indigner. Ce phénomène n'est pas récent, me direz-vous, mais il perdure et s'accroît en s'inscrivant comme une sorte de normalité.

Contrairement à ce que l'on aime nous laisser croire, il n'est pas le résultat des difficultés du personnel à organiser ses tâches. Il découle plutôt des pratiques de gestion des établissements et des compressions budgétaires récurrentes en éducation ainsi qu'en santé et services sociaux.

Voilà pourquoi il ne faut pas miser sur ce que l'on peut faire *individuellement* pour s'en sortir, mais plutôt sur ce que nous pouvons faire *collectivement* pour que ça change. C'est alors que le pouvoir de l'action prend tout son sens.

Redonner aux personnes du pouvoir sur leur travail est à ce point impératif que cet enjeu sera au cœur de notre congrès, en juin prochain, et, surtout, de nos actions dans les mois à venir. Le contexte électoral nous permettra aussi de faire valoir nos revendications pour de meilleures conditions de travail et des conditions de vie décentes, en plus d'exhorter les candidates et candidats à prendre fait et cause pour des services publics forts et pour la reconnaissance de son personnel.

ENTRE NOUS, C'EST MON DERNIER MOT

Plus tôt ce printemps, j'ai annoncé que je ne renouvellerai pas mon mandat à la présidence de notre centrale, lors de notre congrès. Vous représenter aura été, pour moi, une très grande source de fierté. Je vous souhaite tout le courage et toute la détermination nécessaires pour poursuivre la lutte pour l'avancement légitime de vos droits et de vos conditions de travail.

Le syndicalisme d'idées, de revendications et d'actions a toujours été celui que j'ai choisi d'exercer. Plus que jamais, je crois en sa pertinence et en sa légitimité, particulièrement dans le contexte néolibéral actuel.

Ce syndicalisme aura une continuité tant et aussi longtemps que nous puiserons notre force dans l'action collective, et ce, tant pour changer nos milieux de travail que pour améliorer l'ensemble de la société. Cette vision syndicale est – et demeurera toujours – garante de la poursuite de la mission de notre belle et grande centrale.

Mes syndicales et solidaires salutations,

Louise Chabot | PRÉSIDENTE



DEHORS, LA CLASSE!

Enseigner dehors, voilà une pratique qui pourrait bien devenir la norme dans quelques années.

Julie Moffet

COORDONNATRICE DE PROJETS
À LA FONDATION
MONIQUE-FITZ-BACK

La nature est un lieu d'apprentissage inspirant qui offre des possibilités de découvertes infinies. Voilà sans doute l'une des raisons expliquant la popularité croissante des classes extérieures, des jardins pédagogiques et des volets plein air dans les écoles du Québec.

À LA PORTÉE DE TOUTES LES CLASSES?

Enseigner dehors peut se prêter tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Selon les enseignantes et enseignants adeptes de cette pratique, cette approche permet de varier les méthodes d'enseignement et de rendre les apprentissages concrets, en plus d'améliorer le bien-être des élèves et d'accroître leur concentration. Ils remarquent aussi davantage d'enthousiasme et une plus grande implication de leur part, des facteurs importants pour la persévérance scolaire.

Bien entendu, le tout exige un changement de routine et une bonne préparation. Le secret pour démarrer? Commencer à petites doses, mais de façon régulière. Ainsi, en débutant par une période par semaine, l'enseignante ou l'enseignant et ses élèves peuvent apprivoiser une nouvelle routine, développer leur confiance et s'adapter.

Et, nul besoin de se rendre très loin. La cour d'école offre de nombreux sujets d'étude : végétaux, insectes, oiseaux, météo, sol et minéraux.

10 TRUCS

POUR UNE PÉRIODE À L'EXTÉRIEUR RÉUSSIE

1. Gardez ça simple!
2. Débutez par un sujet que vous aimez et qui est facile pour vous.
3. Réalisez la période à l'extérieur avant ou après une récréation.
4. Demandez l'aide d'un parent bénévole ou d'une ou un collègue pour la durée de l'activité.
5. Partagez, avec vos élèves, votre plan et les objectifs de l'activité.
6. Portez des vêtements confortables, adaptés à la météo.
7. Amenez des collations et des bouteilles d'eau réutilisables.
8. Prévoyez le pire, mais espérez le meilleur (établissez des règles claires et adaptées au lieu et à l'activité; prévoyez une trousse de premiers soins et un cellulaire pour les urgences).
9. Faites un retour en classe sur l'activité avec vos élèves.
10. Partagez votre expérience avec vos collègues et les parents. Vous y trouverez peut-être de nouveaux alliés!

Photo Getty Images

10 IDÉES

DE MATÉRIEL POUR ENSEIGNER DEHORS

1. Crayons, papiers et cahiers de notes
2. Planchettes à pince (*clipboards*)
3. Tablettes (avec étuis robustes)
4. Grosses craies
5. Loupes
6. Jumelles
7. Petits contenants pour prélever des échantillons
8. Matériel nature (commencez une collection de branches, de roches, de cônes, de feuilles, etc.)
9. Guides d'identification (insectes, oiseaux, arbres, mammifères...)
10. Grands cartons blancs (pour exposer, mesurer et comparer les trouvailles, etc.)

5 CLÉS

POUR UNE ACTIVITÉ MÉMORABLE

1. Simple
2. Inattendue (laissez une certaine place à la spontanéité)
3. Concrète (liez l'activité à ce que les jeunes peuvent voir, entendre, sentir, toucher, goûter...)
4. Émotions (suscitez des *ooohh*, des *ahhh* ou des *ouache!*)
5. Imagination (créez une trame narrative, une histoire)

LE PRÉTEXTE PARFAIT POUR PLONGER

Pourquoi ne pas profiter du printemps pour tenter cette aventure pédagogique? Voilà une belle occasion à saisir! Vous souhaitez être conseillés dans votre démarche? N'hésitez pas à contacter la Fondation Monique-Fitz-Back (jmoffet@fondationmf.ca).

fondation monique-fitz-back

1 CHANCE sur 100

DE GAGNER
L'UN DES 17 CRÉDITS VOYAGE
DE 4 000 \$ VERS LA DESTINATION
DE VOS RÊVES

FONDATIONMF.CA

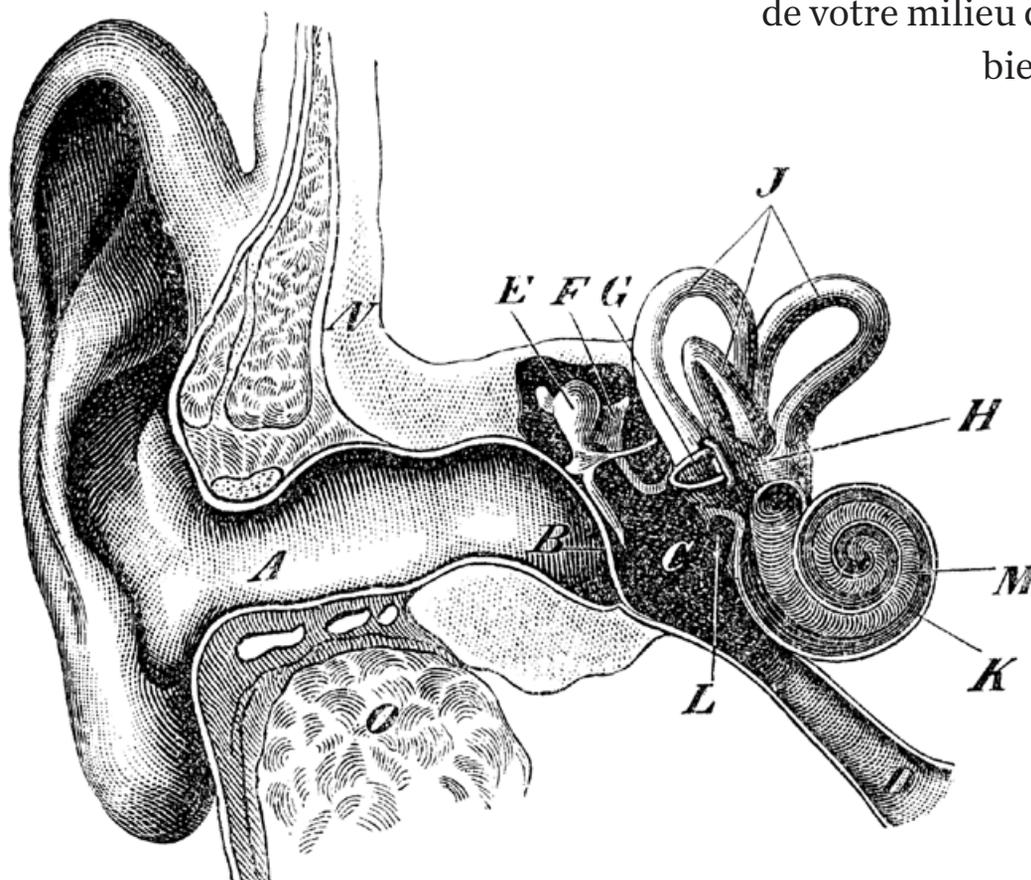
Loto Voyages
2018-2019

FOURNISSEUR OFFICIEL
Groupe Voyages Québec

LE BRUIT : UNE NUISANCE SOUS-ESTIMÉE

Souffrez-vous souvent de maux de tête, de fatigue intense, d'extinction de voix, d'irritabilité ou de troubles de l'audition? La pollution sonore de votre milieu de travail pourrait bien en être la cause.

François Beauregard
COLLABORATION



En éducation et en petite enfance, les milieux de travail sont bruyants. Sans surprise, le personnel est plus sujet à des pertes auditives que dans d'autres professions. Puisque les effets des nuisances sonores sont cumulatifs et que la dégradation de l'audition peut devenir irréversible, mieux vaut y voir avant qu'il ne soit trop tard.

UNE AMPLEUR SOUS-ESTIMÉE

De façon générale, l'ampleur du phénomène est sous-estimée, selon Santé Canada, bien qu'il s'agisse de l'un des dangers au travail les plus courants. Au Québec, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) se désole de voir la surdité professionnelle progresser, alors que les moyens de prévention existent.

SON OU BRUIT : DE QUOI PARLE-T-ON?

Tout comme le son, le bruit est une sensation auditive entraînée par une onde acoustique dont la fréquence (aigüe ou grave), l'intensité (forte ou faible) et la durée varient. La différence? Ingrid Verduyck¹ explique : « Le bruit c'est n'importe quel son non désiré qui interfère avec la perception auditive de quelque chose que l'on veut entendre. Donc, le bruit dépend de notre perception subjective, laquelle varie selon notre âge, notre sexe ou notre ressenti personnel. »

ATTENTION À L'EXCÈS DE BRUIT

Les risques pour la santé auditive sont donc associés au niveau sonore, à la durée et à l'accumulation des expositions au bruit. Santé Canada recommande d'ailleurs de tenir compte de l'ensemble du bruit auquel on est soumis quotidiennement. Si elle dépasse fréquemment la limite, la dose de bruit journalière peut représenter un danger pour l'ouïe.

Outre la fatigue auditive, qui se manifeste par une diminution passagère de l'audition, une surexposition prolongée à des niveaux de bruit supérieurs aux normes peut causer une perte progressive de l'audition, des acouphènes, de l'hyperacousie (intolérance à des bruits normaux) et plus encore.

Ce n'est pas tout : le bruit peut avoir des effets néfastes sur le rythme cardiaque, le stress et le sommeil, en plus d'occasionner des maux de tête, de la fatigue accrue, de l'irritabilité et de l'impatience, des troubles vocaux, une baisse de la concentration et de l'insatisfaction au travail.

UNE RÉGLEMENTATION POUSSIÈREUSE

Au Québec, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail a établi le seuil maximal de bruit continu à 90 dB pendant huit heures comme valeurs limites aux risques de surdité professionnelle, comparativement à 85 dB dans la majorité des autres provinces.



Photo François Beuregard

Ingrid Verduyck

« Il faut savoir que cette norme n'a pas changé depuis 1979... Or, il est généralement reconnu par la science et les tribunaux du Québec qu'une atteinte auditive est possible si l'on est exposé de façon prolongée à un niveau de bruit inférieur à la norme québécoise », prévient Mélanie Baril².

¹ Ingrid Verduyck est orthophoniste et professeure à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle était la conférencière invitée au Réseau SST de la CSQ, en avril 2018.

² Mélanie Baril est conseillère en santé et sécurité du travail à la CSQ.

Elle précise que la CNESST³, qui reconnaît d'ailleurs un nombre croissant de cas de surdité professionnelle depuis 2004, effectue actuellement des travaux réglementaires à ce sujet. « Les milieux de travail doivent s'attaquer à l'enjeu bruit, même s'il est inférieur aux normes. Les comités de santé et sécurité du travail devraient s'y pencher, afin de trouver des solutions permettant d'en diminuer les impacts importants sur la santé des travailleuses et des travailleurs », poursuit-elle.

LA VALSE DES DÉCIBELS

Selon des études réalisées au Québec et ailleurs, le niveau sonore dans les services de garde en milieu familial et en installation oscille entre 56 et 71 dB, avec des pointes atteignant les 80 à 95 dB.

Dans les écoles, l'intensité du bruit observé en classe fluctue entre 57 et 70 dB, avec des pointes à 97 dB. Dans les locaux de musique, les gymnases, les cafétérias et les cours d'école, elle varie entre 80 dB et 90 dB, avec des pointes dépassant les 100 dB. Pire, la surpopulation de certaines écoles, combinée à l'architecture vétuste de plusieurs bâtiments scolaires, accentue ce grave problème encore largement sous-évalué.

³ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

⁴ Annick Béland est membre du Syndicat lavallois des employés de soutien scolaire (SLESS-CSQ).

LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION À RISQUE

Des études européennes portant sur les effets du bruit sur les enseignantes et enseignants sont révélatrices. Selon l'une d'elles, 82 % sont affectés par le bruit pendant environ le quart de leur temps de travail. Ils doivent alors parler plus fort et répéter les consignes, ce qui, à terme, altère aussi leur capacité vocale.

D'autres travaux suggèrent que les enseignantes et enseignants expérimentés tolèrent moins bien le bruit qu'en début de carrière. Ils seraient aussi plus nombreux à se plaindre de troubles auditifs. Une proportion significative éprouverait aussi une grande fatigue en fin de journée et des problèmes de sommeil.

UNE SITUATION SIMILAIRE EN PETITE ENFANCE

L'environnement sonore des services de garde en milieu familial et en installation augmente également le stress du personnel. En plus de subir de la fatigue vocale, les éducatrices sont plus susceptibles de ressentir une fatigue profonde, de supporter plus difficilement le bruit à la maison et de développer des troubles du sommeil.

LES SERVICES DE GARDE SCOLAIRES DANS LE TUMULTE

Dans les écoles, le niveau de bruit varie avec le rythme des activités. Annick Béland⁴ en sait quelque chose. Elle est



Annick Béland

Photo François Beauregard

AU QUÉBEC, LE SEUIL MAXIMAL DE BRUIT CONTINU EST INCHANGÉ DEPUIS 1979

éducatrice en service de garde à l'école primaire Val-des-Ruisseaux, à Laval.

Nous l'avons interviewée à la cafétéria à l'heure du diner. Très rapidement, nous avons haussé la voix pour nous comprendre. À quelques reprises, elle a dû crier pour calmer les ardeurs d'élèves tapageurs. Les jeux, le sport, les déplacements de groupe et les rassemblements font partie de son quotidien.

« Mes collègues et moi devons porter constamment un talkiewalkie. Dans une journée, je peux faire plus de 160 appels avec cet appareil. Cela peut devenir rapidement une source d'irritation puisqu'il est impossible de se défaire de cet outil de travail pour des raisons de communication et de sécurité », observe-t-elle.

Le soir, elle apprécie le silence, tout comme ses collègues qui souffrent régulièrement d'extinction de voix. Au cours de l'entrevue, nous avons croisé un enseignant en éducation physique. Il affirme avoir perdu plus de 20 % de son audition dans une oreille. Quant à son gymnase tout neuf, il n'est pas équipé de panneaux acoustiques...

Dans une autre école, une éducatrice en service de garde scolaire, dont nous devons taire le nom en raison des démarches en cours, a subi une perte de 80 % de son ouïe. Le problème de la pollution sonore est-il suffisamment pris au sérieux? On peut en douter.

Photo Gratien Tremblay



Alain Vachon

LES GYMNASES : DES ENDROITS PARTICULIÈREMENT BRUYANTS

Alain Vachon⁵ enseigne l'éducation physique depuis vingt ans à l'école Sainte-Cécile de Jonquière. Il souffre d'une perte d'audition significative. Pas étonnant lorsque l'on sait que le bruit dépasse souvent les 100 dB dans les gymnases.

Après avoir fait part de son problème lors d'une réunion, son syndicat lui a proposé de participer, avec trois autres enseignants, à un projet pilote paritaire en santé et sécurité du travail (SST) visant

à évaluer l'efficacité des protecteurs auditifs (bouchons d'oreille) moulés avec filtres acoustiques passifs.

« L'expérience est vraiment concluante. Au début, j'ai été étonné, car le bruit du sifflet et les autres bruits de fond étaient grandement réduits, mais j'entendais très bien la parole, et c'était facile de communiquer avec les élèves », constate-t-il avec satisfaction.

Ces bouchons auditifs moulés sont parfaitement ajustés à l'oreille de chacun, et on peut les retirer et les remettre d'un geste rapide. Voilà pourquoi Alain Vachon n'hésite pas à en recommander l'usage à ses stagiaires dans une optique de prévention.

⁵ Alain Vachon est membre du Syndicat de l'enseignement de la Jonquière (CSQ).



Photo Archives FSE-CSQ

UN SYNDICAT PROACTIF

Claude Bradet⁶ se réjouit de la sensibilité de la commission scolaire à cet enjeu. Il explique que ce projet pilote est un succès. « L'expérience sera prolongée avec des profs travaillant dans d'autres disciplines à risque, telles que la musique, la charpenterie menuiserie et certains secteurs de la formation professionnelle où le bruit est omniprésent. »

« Ces bouchons d'oreille moulés avec filtres acoustiques passifs empêchent la dégradation de l'audition sans créer trop d'inconvénients à l'utilisateur. Des panneaux acoustiques ont aussi été installés dans certains gymnases afin de réduire l'effet de réverbération. C'est une bonne façon d'atténuer le bruit et de protéger les travailleuses et les travailleurs », souligne-t-il.

⁶ Claude Bradet est conseiller syndical et membre du comité paritaire SST au Syndicat de l'enseignement de la Jonquière (CSQ).

LA QUALITÉ ACOUSTIQUE DES ÉCOLES NÉGLIGÉE

Pour favoriser une bonne intelligibilité de l'enseignement en classe, Ingrid Verduyck est catégorique : « Le niveau sonore idéal ne devrait pas dépasser les 65 dB. Or ce seuil est souvent franchi. »

« On se préoccupe beaucoup de la conservation de l'énergie, par exemple, dans la rénovation ou la construction des bâtiments scolaires. C'est bien, mais il faut aussi prendre en compte la qualité de l'acoustique, car elle affecte la santé auditive et vocale du personnel, ainsi que la qualité des apprentissages des élèves. »

La chercheuse rappelle que, au-delà des mots prononcés, l'intonation a un effet prédominant sur la perception de l'interlocuteur. Ainsi, un enseignant parlant fort quand le bruit ambiant est trop élevé provoque, sans le vouloir, des réactions de fermeture tout à fait opposées à celles qu'il souhaite. « Les enseignantes et enseignants se préoccupent, à juste titre, du contenu pédagogique à livrer. Toutefois, le paysage sonore est négligé dans

la planification pédagogique et il n'est pas suffisamment pris en compte dans la formation des maîtres. Pourquoi? La raison est simple : l'impact du bruit sur la qualité de l'enseignement est grandement sous-évalué », déplore-t-elle.

Pourtant, des études ont démontré que, plus le bruit est élevé, plus la compréhension de la parole de l'enseignant est mauvaise. À cela s'ajoutent d'autres effets, notamment sur les plans de la concentration des élèves, de l'agitation psychomotrice, de l'agressivité et du rendement scolaire.

UN EFFET SUR LES APPRENTISSAGES

Ingrid Verduyck rappelle les résultats d'une recherche⁷ effectuée auprès de trois groupes d'élèves de niveaux identiques. Le premier groupe était dans un environnement sans bruit, le deuxième était exposé au bruit de la circulation et le dernier au bruit généré par la parole. Des consignes identiques étaient formulées par ordinateur.

« Lorsque l'on a demandé aux élèves s'ils avaient été gênés par le bruit, tous les groupes ont répondu par la négative. Pourtant, après avoir comparé les résultats aux tâches de complexité diverse qui leur étaient proposées, le groupe exposé au bruit de la parole obtenait des notes 30 % inférieures. C'est significatif! Cela indique qu'il faut se préoccuper de la gestion du bruit dans l'enseignement », dit-elle.

Elle ajoute que, lorsque l'on interroge les personnes exposées au bruit dans leur environnement de travail, plusieurs considèrent qu'il fait partie des inconvénients du métier. « Le problème de la surexposition au bruit est largement mésestimé, tant par les pouvoirs publics que par les victimes elles-mêmes », s'inquiète l'orthophoniste.

UN TRAVAIL DE SENSIBILISATION À POURSUIVRE

Une simple recherche sur le bruit et l'apprentissage sur le site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec et sur le site de la Fédération des commissions scolaires du Québec se soldera par la réponse suivante : aucun résultat.

Nous avons aussi interrogé un ingénieur en bâtiment d'une commission scolaire, qui n'a pu trouver de directives émanant du Ministère concernant des normes acoustiques spécifiques pour les écoles.

Pas étonnant, dans ce contexte, que nous nous retrouvions avec des locaux de musique, des gymnases et des lieux de rassemblement rénovés ou tout neuf, où personne n'a prévu de dispositif antibruit. Désolant!

Pourtant, la Loi sur la santé et la sécurité du travail est claire : l'employeur doit contrôler les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du personnel. « Lorsque les normes établies par le règlement sur la SST ne sont pas respectées, l'employeur doit travailler à réduire le bruit à la source, à isoler le poste de travail ou à insonoriser les locaux. Si le tout s'avère impossible, il doit offrir des protecteurs auditifs », précise Mélanie Baril.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Les balles de tennis sous les pupitres, c'est utile, mais il en faudra davantage pour créer des environnements scolaires sains et propices à l'apprentissage. La sensibilisation des pouvoirs publics semble être la première étape. Mais il est aussi indispensable de rappeler que la surexposition au bruit n'est pas une fatalité, que l'on peut agir pour la réduire et ainsi prévenir d'éventuelles pertes d'audition.

Cet enjeu touche d'ailleurs une proportion de plus en plus importante de la population. Voilà pourquoi, dans un avis au ministère de la Santé et des Services sociaux, l'INSPQ recommande que le Québec se dote d'une politique publique pour réduire les effets du bruit environnemental. Cette prise de position inspirée des travaux de l'Organisation mondiale de la Santé confirme que l'exposition à la pollution sonore est sans contredit un enjeu majeur de santé publique qu'il ne faut plus ignorer.

7 KLATTE, Maria, Thomas LACHMANN et Markus MEIS (2010). "Effects of noise and reverberation on speech perception and listening comprehension of children and adults in a classroom-like setting", *Noise & Health*, vol. 12, no 49, p. 270-282.

À lire sans remords



AUCUN ARBRE COUPÉ

Les fibres du papier proviennent exclusivement des bacs de récupération.



PRESQUE MANGEABLE

Les encres sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant. Le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore.



ÉNERGIE VERTE

L'énergie utilisée pour fabriquer ce papier est un biogaz issu de la décomposition des déchets d'un site d'enfouissement, acheminé directement à l'usine par conduits souterrains.

CSQ
LE MAGAZINE

10 PISTES POUR CHOUCHOUTER SES OREILLES

En matière de bruit, la prévention est essentielle. L'audiologiste Annelies Bockstael¹ nous livre ses conseils.

Catherine Gauthier | RÉDACTRICE EN CHEF

1. Limitez le temps consacré aux activités très bruyantes. Si vous devez hausser la voix fortement pour vous faire entendre d'une personne à un mètre de vous, le niveau de bruit ambiant est dangereux pour votre ouïe.
2. Accordez-vous des pauses sans bruit pour permettre à vos oreilles de récupérer. Par exemple, après une soirée bruyante, laissez la radio de la voiture éteinte, surtout si vous ressentez une perte auditive temporaire.
3. Portez des protecteurs auditifs bien ajustés et consultez l'audiologiste au besoin. Quelques précisions :
 - a. Les bouchons ne doivent pas être visibles lorsque vous vous regardez dans un miroir. Vérifiez s'ils sont bien ajustés en posant vos mains sur vos oreilles lorsque vous les portez. Le niveau sonore ne devrait pas changer.
 - b. Assurez-vous d'utiliser une seule fois les bouchons jetables. On peut les acheter en vente libre en pharmacie, mais l'étiquette doit indiquer la valeur d'atténuation du bruit en décibels.
 - c. Le casque antibruit et les bouchons réutilisables doivent être en bon état et parfaitement ajustés à vos oreilles.
4. Réglez à un seuil raisonnable le volume audio : dans la voiture, à la maison et sur votre appareil mobile. Un truc? Vous devriez entendre facilement les sons ambiants.
5. Consultez la ou le médecin si votre ouïe vous préoccupe, surtout si vous avez l'impression que les personnes qui s'adressent à vous marmonnent, si vous avez de la difficulté à suivre une conversation lorsqu'il y a du bruit ambiant ou si vous développez un acouphène.
6. Soyez attentifs aux signes de dommage auditif temporaires. Si vous avez perdu de l'audition après avoir été exposé au bruit – avec ou sans appareil de protection auditive –, si vous entendez un bourdonnement (acouphène) ou si vous ressentez une pression dans l'oreille, vous avez été surexposés à un bruit excessif. Si les symptômes disparaissent très rapidement, vous n'avez pas nécessairement besoin de consulter une personne médecin ou audiologiste. Assurez-vous toutefois que le tout ne se reproduise pas : les dommages temporaires rendent l'oreille plus vulnérable.
7. Renseignez-vous sur les pistes acoustiques de prévention. Par exemple, des panneaux ou des carreaux acoustiques peuvent être installés sur les murs et les plafonds.
8. Réalisez des activités avec les tout-petits et les élèves pour les sensibiliser². Par exemple, écouter le silence et décrire les sons entendus, organiser un défi zéro bruit, etc.
9. Installez un indicateur de bruit dans la classe ou le local. Ce type d'appareil indique le niveau sonore au moyen de couleurs ou de chiffres et permet de sensibiliser les élèves.
10. Enfin, avant d'entreprendre une démarche pour obtenir des appareils de protection auditifs, consultez votre comité SST ou votre syndicat.

¹ Annelies Bockstael est audiologiste et professeure à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

² Pour en savoir plus, consultez document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/BE_DP_bruit_FR.pdf.

FIN DES PARADIS FISCAUX : OUI, C'EST POSSIBLE!

Photo Shutterstock



Et si, tout le monde en même temps, nous mettions de côté ce cynisme qui sommeille en nous pour croire vraiment qu'il est possible d'éliminer les paradis fiscaux?

Maude Boulanger | AGENTE DE COMMUNICATIONS OXFAM-QUÉBEC

Alors que l'indignation de la population envers les paradis fiscaux ne fait plus de doute¹, son sentiment d'impuissance demeure bien réel. Pourtant, des avancées concrètes sont envisageables dans un avenir pas si lointain...

UNE FIN NÉCESSAIRE ET INÉVITABLE

Les paradis fiscaux alimentent la croissance des inégalités économiques. L'an dernier, 82 % des richesses créées dans le monde ont bénéficié au 1 % le plus riche, tandis que la moitié la plus pauvre de l'humanité n'a pas vu, elle, sa situation s'améliorer.

Les paradis fiscaux n'ont donc pas seulement un effet négatif sur le bien-être des gens. Ils entravent aussi l'égalité des chances, alimentent les tensions sociales et freinent la croissance économique². Cette situation est intenable. Il faut agir.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Les paradis fiscaux ne sont pas une fatalité. Ils sont le résultat de décisions politiques et économiques. Nous pouvons faire des

choix différents. Le Canada pourrait, par exemple, revoir les conventions signées avec des paradis fiscaux notoires pour s'assurer que les entreprises, tout comme les individus, paient leur juste part d'impôt.

LA VOLONTÉ POPULAIRE S'AFFIRME

Les paradis fiscaux sont devenus un enjeu de société prioritaire, et des acteurs issus de tous les secteurs de la société se mobilisent : les médias, les politiciens, les syndicats, les artistes, les organisations communautaires, les jeunes, les femmes et même le secteur privé!

Quand les préoccupations de Peter Simons, Joseph Stiglitz et Vincent Graton convergent, c'est signe que l'idée de la justice fiscale est omniprésente et ne pourra plus être ignorée bien longtemps par les décideurs.

Alors, pourquoi ne pas tenter le coup? Croyons-y pour un instant et donnons cet élan de plus qui fera peut-être toute la différence.

Ça commence ici : vrailessolutions.com

¹ Environ 80 % de la population considère le recours aux paradis fiscaux inacceptable et souhaite que nos gouvernements agissent avec plus de vigueur pour y mettre un terme. Sondage mené par la firme SOM au mois d'octobre 2017 : vrailessolutions.com/paradis-fiscaux/.

² OXFAM INTERNATIONAL (2014). *À égalité! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes*, Résumé, [En ligne], p 8. [oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/a_egalite_resume.pdf].



ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ : UN RÉFÉRENTIEL AU SECOURS DES PROFS

La réussite scolaire, les profs l'ont à cœur. Or, plusieurs sont démunis devant des classes très complexes, comptant de nombreux élèves en difficulté. Comment intervenir? Quels sont les services possibles? Un outil phare répond à ces questions.

Pauline Ladouceur
COLLABORATION

Se faire mordre régulièrement par une élève du préscolaire en crise. Être désespéré devant un élève ayant un trouble du spectre de l'autisme se frappant la tête quand il ne comprend pas. Se demander par où commencer lorsque l'on a la responsabilité d'une classe d'adultes, dont plusieurs ont des besoins particuliers...

Ces situations ne sont pas uniques dans les écoles et les centres du Québec. Pour soutenir les enseignantes et enseignants, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) vient tout juste de publier la deuxième édition de son populaire *Référentiel : les élèves à risque et HDAA* (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage).

UN OUTIL ESSENTIEL

Enrichi et bonifié, il propose une multitude de pistes d'action et d'informations utiles pour intervenir auprès des élèves du **primaire** et du **secondaire**, ainsi qu'auprès de celles et ceux inscrits à la **formation professionnelle** et à la **formation générale des adultes**.

L'ouvrage de référence définit clairement les notions d'élèves à risque, d'élèves en difficulté d'adaptation, d'élèves en difficulté d'apprentissage et d'élèves handicapés. Il présente également les manifestations possibles des difficultés de ces élèves en classe et propose au personnel enseignant de nombreuses pistes d'intervention pour soutenir leur développement. Enfin, l'outil précise quels autres types d'intervenants pourraient apporter leur contribution afin de répondre adéquatement aux besoins des élèves.

À LA RESCousse... EN LECTURE ET EN ÉCRITURE

Madame Johanne enseigne en première année du primaire. Elle se sent parfois impuissante devant certains élèves à risque d'éprouver des difficultés en lecture. « Ils semblent deviner ce qu'ils lisent, butent constamment sur les mots et, pourtant, je les fais lire régulièrement. J'ai même bâti des ateliers spécialement pour eux. »

En consultant le Référentiel, elle a appris combien il est important d'inclure l'enseignement explicite des sons (phonèmes) et des lettres (graphèmes) dans ses activités quotidiennes en lecture. Elle a aussi découvert que le modèle Réponse à l'intervention (RAI) recommande des interventions orthopédagogiques supplémentaires pour les élèves à risque.

UN COUP DE POUCE POUR LES PLANS D'INTERVENTION

Monsieur Pierre enseigne au deuxième cycle du primaire. Dans sa classe, il a cinq élèves éprouvant des difficultés de toutes sortes. Une de ses collègues lui a parlé du Référentiel pour l'aider à préparer les plans d'intervention de ses élèves afin que ceux-ci reçoivent les services adéquats. « Pour une fois, je me suis senti solide dans mes revendications auprès de la direction parce que j'avais en main les bons arguments », explique-t-il.

DES SOLUTIONS POUR LES ÉLÈVES AYANT UN TDAH

Monsieur Roger, enseignant en deuxième secondaire, se désolé des difficultés rencontrées par ses élèves ayant un TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité). « Ils ne sont pas attentifs, font de l'opposition à certaines exigences, ne terminent pas leurs travaux ou refusent même de les accomplir. »

Après avoir demandé de l'aide, il s'est fait répondre que cela n'était pas nécessaire puisque ces élèves prenaient une médication... N'ayant pas de contrôle sur l'implication des parents, qui fait parfois défaut, il a choisi deux solutions parmi celles proposées dans le référentiel pour aider ses élèves.

UN PRÉCIEUX ATOUT À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

En feuilletant le Référentiel, Madame Christiane a été attirée par la section portant sur la formation générale des adultes. Elle a vite constaté que plusieurs encadrements légaux existent et qu'elle peut avoir accès au dossier de ses élèves ayant des besoins particuliers.



Photo Shutterstock

« J'ai aussitôt commencé à noter les difficultés rencontrées par chacun d'eux. Je me suis ensuite présentée à la direction pour réclamer de l'aide, en apportant le Référentiel pour appuyer mes demandes », dit-elle. À son grand étonnement, sa direction a pris au sérieux ses revendications, et elle a enfin obtenu de l'aide.

UNE MINE D'OR POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Monsieur Simon enseigne la mécanique à la formation professionnelle. Il est étonné de voir certains élèves au bord des larmes lorsqu'il leur demande de lire des consignes pour l'exécution de leur travail.

« Au départ, je me demandais s'il s'agissait d'immaturité. Or, je me suis aperçu que ces élèves éprouvaient des difficultés à lire et que la peur de ne pas réussir les angoissait. J'ai consulté la partie "Difficulté d'apprentissage" du Référentiel pour me guider. Personnellement, je ne pouvais les aider à lire, mais j'en ai parlé à leurs parents afin de trouver une solution. Mieux comprendre ces élèves m'a aidé dans la planification de mon enseignement. »

Pauline Ladouceur est enseignante orthopédagogue et spécialiste des questions liées aux élèves en difficulté. Conseillère à la FSE-CSQ, elle a grandement contribué à la réalisation de la première édition du *Référentiel : les élèves à risque et HDAA*, en plus de collaborer à la seconde édition.

En 2011, elle a été la première lauréate canadienne du Prix de l'éducation Albert Shanker, décerné par l'Internationale de l'éducation, laquelle représente 30 millions d'enseignants et de membres du personnel de l'éducation, dans plus de 170 pays. Aujourd'hui membre de l'AREQ-CSQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec), elle poursuit son travail auprès des élèves en difficulté et donne des formations pour prévenir les difficultés en lecture-écriture, et ce, dès le préscolaire.

DES MYTHES TENACES DÉBOULONNÉS

Autre particularité, le Référentiel déconstruit des mythes en éducation portant, notamment, sur les intelligences multiples, les simultanés et les séquentiels, le Brain gym ainsi que les styles d'apprentissage. Pour chacun d'eux, le Référentiel présente les pratiques les plus efficaces, selon la recherche.

UN RÉFÉRENTIEL POUR TOUS LES PROFS

Fière de s'inscrire dans un syndicalisme professionnel, la FSE-CSQ se réjouit d'offrir au personnel enseignant un tel outil pour guider ses interventions auprès des élèves ayant des besoins particuliers et rehausser sa satisfaction professionnelle. En plus d'être un leader dans les dossiers pédagogiques, la Fédération revendique avec vigueur de meilleures conditions de travail et d'exercice pour les profs.

« Le Référentiel a été élaboré par nos conseillers experts dans une perspective enseignante qui correspond à leur quotidien. C'est un outil de plus pour les enseignants confrontés à une réalité de plus en plus complexe », explique Josée Scalabrini¹.

« Trop d'enseignants vivent des situations difficiles en raison de la composition de leurs classes et ne connaissent pas toutes les ressources qui peuvent être mises à leur disposition. Quand la tâche semble trop lourde, les enseignants devraient contacter leur syndicat pour s'assurer d'obtenir tous les services auxquels ils ont droit », ajoute-t-elle.

Pour obtenir un exemplaire du *Référentiel : les élèves à risque et HDAA*, il suffit de contacter votre syndicat, affilié à la FSE-CSQ, ou de le commander en ligne en visitant le site referentielhdaa.fse.lacsq.org.

¹ Josée Scalabrini est présidente de la FSE-CSQ.

* Les témoignages des enseignantes et enseignants sont authentiques.

Édition 2018

Référentiel :
les élèves à
risque et HDAA

NOUVELLE ÉDITION

FSE FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

La FSE, l'incontournable en éducation

RÉFÉRENTIEL

VEILLER ET PRENDRE SOIN DES ÉLÈVES

Tact, diplomatie et sens de l'écoute. Lorsque l'on intervient auprès des élèves pour faire respecter les règles de l'école secondaire, ces qualités sont précieuses.

Martin Cayouette
CONSEILLER FPSS-CSQ

Monique Gilbert¹ est surveillante d'élèves. Elle apprécie tous les aspects liés à la relation d'aide. « Je suis responsable de la semence, mais pas de la récolte », affirme-t-elle en décrivant les conseils qu'elle donne aux élèves qui veulent déroger aux règles.

CULTIVER LA PRISE DE CONSCIENCE

La qualité du lien avec les élèves est essentielle pour obtenir leur collaboration. « Au fil des discussions, il faut

cultiver la prise de conscience pour qu'ils comprennent la portée de leurs gestes et de leurs paroles. »

« J'aime les faire réfléchir : il est possible d'avoir plusieurs discussions philosophiques avec eux. Ils sont en construction, ils s'interrogent, ils ont besoin de former leur propre opinion. Cela me passionne! »

GÉRER LES ABSENCES

Un aspect moins connu des tâches de la surveillante d'élèves est le travail administratif, la logistique d'entrée de données au dossier des jeunes occupant une partie importante de ses journées.

« Quand les absences ne sont pas motivées, je fais le suivi. Je dois connaître la raison pour laquelle ils ne sont pas à l'école. Lors de la dernière journée de décembre, j'ai reçu plus de 500 appels, mais habituellement il s'agit de plus ou moins 100 appels par jour, en plus des 60 à 70 courriels que je reçois et envoie par jour. »

Même s'il a tendance à diminuer, le lien téléphonique s'avère parfois bien précieux. « Le contact avec les parents me permet de mieux comprendre l'élève qui traverse la séparation de ses parents ou qui vit des moments difficiles. Cela me donne l'occasion de parler des services qui sont offerts à l'école pour leur enfant. »

AU CŒUR DE L'ACTION

Lorsqu'elle arpente les corridors lors des pauses, elle traverse le brouhaha tout en étant à l'affût de tout ce qui pourrait survenir.

« Il faut être à l'écoute des jeunes et demeurer le plus équitable possible, tout en restant calme dans chacune de nos interventions. Il faut avoir une main de fer dans un gant de velours », conclut-elle avec philosophie.



Monique Gilbert

Photo Stéphane Lemire

¹ Monique Gilbert est membre du Syndicat du personnel technique et administratif de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

FAIRE OU NE PAS FAIRE SON *COMING OUT*

« On m’a souvent demandé pourquoi je ressentais le besoin de divulguer mon orientation sexuelle. »

Nathalie Chabot | CONSEILLÈRE CSQ

La décision de faire ou non son *coming out* lorsque l’on travaille en éducation soulève des questions pour lesquelles il n’existe pas de réponse toute faite. Il y a quelques années, Maxime de Blois¹ a révélé son orientation sexuelle à ses élèves. CSQ *Le Magazine* l’a rencontré.

CSQ LE MAGAZINE : TRAVAILLER EN MILIEU SCOLAIRE COMPORTE-T-IL DES DÉFIS PARTICULIERS POUR UNE PERSONNE ISSUE DES COMMUNAUTÉS LGBTQ+?

Maxime de Blois : Absolument! La diversité sexuelle et de genre en éducation est encore un sujet tabou. Au primaire, et dans une moindre mesure au secondaire, l’association de l’homosexualité à la pédophilie est un mythe qui perdure. La crainte d’être confronté aux réactions négatives du milieu est bien réelle.

On m’a souvent accusé de faire la promotion de l’homosexualité. On ne le dira jamais assez : l’homosexualité n’est pas une maladie contagieuse! Plusieurs m’ont aussi demandé pourquoi je ressentais le besoin de divulguer mon orientation sexuelle. Pourtant, les personnes hétérosexuelles divulguent leur orientation sexuelle tous les jours sans s’en rendre compte...

QUELS SONT LES BIENFAITS DE FAIRE SON *COMING OUT*?

Dévoiler son orientation sexuelle permet de se libérer d’un lourd fardeau tout en demeurant honnête, tant avec les élèves et les collègues qu’avec soi-même. Il ne faut pas oublier que nous sommes constamment observés par nos élèves, non seulement pour les choses que nous disons et que nous faisons, mais aussi pour celles que nous ne disons pas et ne faisons pas. Qu’on le veuille ou non, nous sommes des modèles pour nos élèves. En demeurant authentiques, nous renforçons le lien de confiance. Le *coming out* d’une personne dans une école contribue à faire cheminer les esprits. C’est très positif!

QUELS PEUVENT ÊTRE LES DÉSAVANTAGES?

Nous vivons dans une société hétéronormative. L’école n’y échappe pas. Il est possible de rencontrer de la résistance du côté des directions d’école ou des collègues. Il y a aussi le danger de devenir le gai « de service » à qui on confiera toutes les tâches liées de près ou de loin à la diversité sexuelle et de genre.

¹ Maxime de Blois est membre du Syndicat de l’enseignement de la région des Moulins (CSQ) et du Comité pour la diversité sexuelle et l’identité de genre de la CSQ. Il a participé à l’élaboration du guide *De l’autre côté du placard*, réalisé par le GRIS-Montréal. Le guide peut être téléchargé sur le site gris.ca.



Maxime de Blois

QUELLES SONT LES CONDITIONS À METTRE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT POUR SOUTENIR LA PERSONNE SOUHAITANT FAIRE SON *COMING OUT*?

La formation du personnel sur les réalités LGBTQ+ est essentielle. Plusieurs formations pouvant se donner dans nos milieux sont offertes par l'Institut national de santé publique du Québec, par la Coalition des familles LGBT et par l'organisme Enfants transgenres Canada. Ces formations contribuent à l'ouverture à la diversité et permettent à la personne qui songe à faire son *coming out* de se sentir en confiance.

QUE PEUVENT FAIRE LES PERSONNES ALLIÉES?

Le rôle des alliés dans les écoles est indispensable. Mon *coming out* ne se serait pas fait dans des conditions optimales sans l'appui de mes collègues et de mes directions. Que ce soit pour mener à bien des projets de lutte contre l'homophobie et la transphobie ou pour tendre une oreille attentive lors d'une journée difficile, les personnes alliées constituent des piliers sur lesquels on peut s'appuyer advenant une situation problématique.

LE SYNDICAT PEUT-IL JOUER UN RÔLE?

Le Code du travail du Québec est clair : les syndicats ont un devoir de représentation auprès de tous leurs membres. Ce devoir doit s'inscrire, notamment, dans le cadre de négociations de conventions collectives plus inclusives ou lors de la défense des droits des membres LGBTQ+.

D'ailleurs, le mouvement syndical a toujours été à l'avant-plan de la lutte pour l'égalité juridique et sociale de ces personnes. En 1996, la CSQ a été partie prenante du Forum des gais et lesbiennes syndiqués du Québec, qui demandait à ce que la notion de personnes conjointes de même sexe soit inscrite dans les conventions collectives du secteur public. En 2001, la CSQ a aussi fait partie intégrante de la Coalition québécoise pour le mariage civil des couples de même sexe, avec d'autres organisations syndicales et communautaires, ce qui mena en plus à la reconnaissance des familles LGBT.

QUE POURRIONS-NOUS CONSEILLER À LA PERSONNE LGBTQ+?

La décision lui appartient : elle doit bien peser le pour et le contre, car les situations et les milieux dans lesquels chaque personne évolue sont différents. Quel que soit son choix, notre devoir est de le respecter.

« ON EST COMME UNE FAMILLE »

Être responsable d'un service de garde en milieu familial en région comporte son lot de particularités... et d'anecdotes!

Mathieu Morin | CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Aller dehors, en hiver, alors que quatre enfants sur six ont oublié leurs mitaines, c'est le genre de défi avec lequel doit jongler Monique Cloutier¹. Prévoyante, elle a toujours une solution de rechange.

« Tout le monde se connaît ici, à Chandler. Avant de confier leur enfant à une responsable d'un service de garde [RSG] en milieu familial, les parents s'informent à leurs voisins. La réputation a beaucoup d'importance dans leur choix », explique-t-elle.

SOUTENIR LES PARENTS

Bien qu'ils soient consciencieux pour choisir leur service éducatif, elle constate que certains parents se déresponsabilisent facilement.

« Il y a quelques années, si un enfant arrivait au service éducatif sans tout son habillement d'hiver, on demandait aux parents de retourner le chercher. Aujourd'hui, on essaie de les accommoder. S'il manque des mitaines, je fouille dans mes vieilles boîtes pour en trouver quelques-unes et on sort jouer dehors », raconte-t-elle en riant.

Elle est toutefois très sensible à la réalité des parents. « Le rythme de la vie est très difficile pour les deux parents qui travaillent, relate-t-elle. Dernièrement, un parent avait passé une très mauvaise journée. Eh bien! je l'ai invité à souper. C'est un exemple de l'esprit de solidarité qui règne dans notre région. »

Cette proximité peut aussi amener des situations inattendues. « J'ai une maman qui travaille à l'hôpital. Elle m'a exceptionnellement demandé de garder son enfant pour la nuit parce qu'elle devait faire du temps supplémentaire obligatoire. Je ne suis pas certaine que c'est le genre de situation qu'on voit souvent en ville! », s'exclame-t-elle.

LES ENFANTS, UNE SOURCE DE MOTIVATION

Après 20 ans, Monique Cloutier reconnaît que son métier est exigeant. Cependant, rendre les enfants heureux est, pour elle, une source de motivation exceptionnelle.

« On est comme une famille! Être une RSG me permet de vivre dans la région que j'aime avec une communauté extraordinaire. Il y a d'ailleurs une pénurie de main-d'œuvre en ce moment. Si des RSG veulent s'établir dans notre coin, c'est un bon moment! », conclut-elle.

¹ Monique Cloutier est membre de l'Alliance des intervenantes en milieu familial Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (CSQ)



Photo Roger St-Laurent

« LE CPE, C'EST FAIT POUR JOUER »

Tout est mis en place
pour développer
l'autonomie de l'enfant.

Mathieu Morin
CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Éducatrice de la première heure, Gitane Lemay¹ constate une évolution dans sa pratique. Travaillant dans un CPE (centre de la petite enfance) depuis 1988, elle est bien placée pour témoigner.

Depuis cinq ans, la philosophie du jeu libre prend plus de place. « Mon rôle est d'enrichir les activités des enfants et non pas de leur imposer un cadre strict. C'est un changement important par rapport à ce qu'on faisait il y a une dizaine d'années », explique-t-elle.

Un des éléments déclencheurs pour elle a été une journée où les enfants ont sorti tous les jouets. Ils riaient aux éclats et s'inventaient des jeux. Sur le coup, Gitane Lemay est intervenue et a mis fin à l'activité.

« En arrivant le soir chez moi, je me suis profondément remise en question. Pourquoi arrêter l'activité si tous avaient du plaisir? Le lendemain, je leur ai permis de recommencer, à condition de tout ramasser par la suite », raconte-t-elle.

Malgré les avancées technologiques, les appareils électroniques se font rares au CPE Ribambelle. « Des fois, pour les sciences, mais c'est tout. Ils en ont assez à la maison. Le CPE, c'est fait pour jouer. »

Au fil des ans, des outils technologiques de rétroaction avec les parents ont été développés. Cependant, ce n'est jamais aussi efficace que le contact direct, selon elle.



Photo iStock

DES DÉFIS POUR L'AVENIR

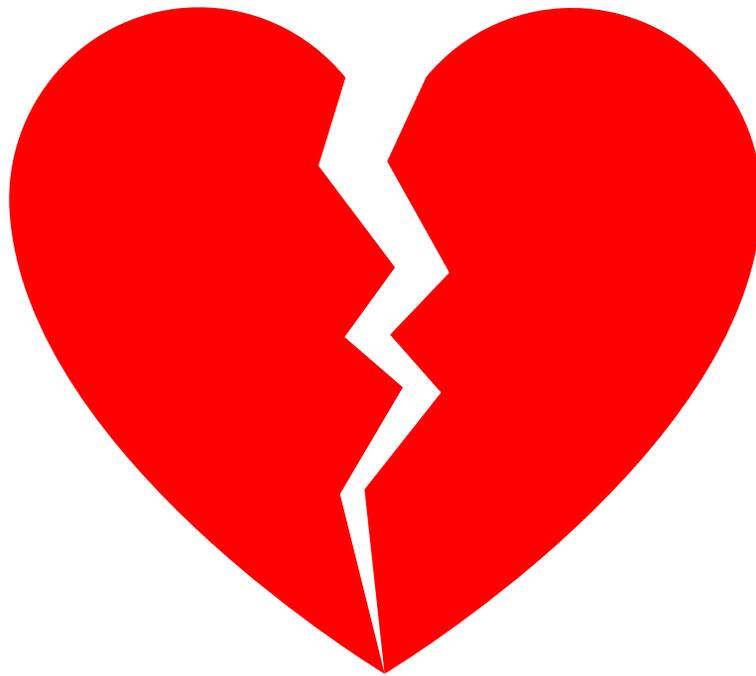
La profession d'éducatrice en petite enfance est extrêmement exigeante, tant physiquement que mentalement. Pour Gitane Lemay, c'est véritablement une vocation.

« C'est important que les filles qui sortent de l'école sachent dans quoi elles s'embarquent. La réglementation est très importante, et on nous a coupé plusieurs ressources pédagogiques dans les dernières années. »

Gitane Lemay prendra sa retraite en juin. Elle se rappelle une certaine époque où les éducatrices prenaient en charge le service éducatif.

« À ce moment-là, on s'assoit ensemble et on regardait les profits. À partir de ça, on analysait la possibilité d'augmenter nos salaires. On a bâti le CPE à bout de bras, en effectuant de multiples tâches. Aujourd'hui, notre profession bénéficie d'un cadre conventionné. C'est très différent », conclut-elle.

¹ Gitane Lemay est membre du Syndicat des intervenantes en petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue.



100 000 CŒURS BRISÉS

Multiplication des *sit-in* spontanés dans plusieurs urgences et publication de témoignages crève-cœur dans les médias sociaux. Le mur du silence s'effondre.

Lise Goulet | CONSEILLÈRE CSQ

La parole se libère, et la détresse inégalée des travailleuses et travailleurs de la santé est dévoilée au grand jour, dans toute son ampleur. Leur cri d'alarme lève le voile sur les graves dysfonctionnements du réseau. Et leur appel a été entendu! La population québécoise s'est massivement rangée derrière le personnel de la santé. Le gouvernement ne peut plus se réfugier dans le déni.

Palpable depuis plusieurs mois, la tension dans le réseau s'est transformée en une situation explosive en janvier dernier.

« Nous le disons depuis plusieurs mois, les conditions de travail dans le réseau de la santé sont inhumaines. Le ministre Barrette réclame au personnel plus de disponibilité, de mobilité et de flexibilité, sans aucun égard aux conséquences sur sa vie professionnelle, personnelle et sa santé. Cette gestion insensible et insensée entraîne désespoir et épuisement généralisé. Une situation inacceptable qui compromet aussi la qualité et la sécurité des soins. Cela doit cesser! », dénonce Claire Montour¹.

LE CŒUR BRISÉ : UN SYMBOLE FORT

En appui au personnel de la santé, la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) et la CSQ invitent la population à porter le **cœur brisé**, un symbole visant à exprimer sa solidarité envers les travailleuses et travailleurs du réseau, mais également à envoyer un message très clair au gouvernement.

« Le ministre doit cesser d'improviser et de gérer les crises à la pièce. Il doit respecter le personnel en lui donnant des conditions de travail décentes. Le gouvernement Couillard doit, quant à lui, mettre fin aux compressions budgétaires irresponsables et réinvestir pour assurer des équipes de soins stables et en nombre suffisant. Il en va de la sécurité des soins », déclare la syndicaliste.

UN ÉCHO RETENTISSANT

La campagne Cœur brisé, lancée à la mi-février, suscite un immense intérêt. En moins de six semaines, près de 100 000 cœurs à épingler ont été distribués à la grandeur du Québec. Des travailleuses et travailleurs de toute allégeance syndicale et de multiples secteurs d'activités ont emboité le pas. Des demandes ont même été reçues de la France et des États-Unis. Des milliers de citoyennes et citoyens témoignent quotidiennement de leur soutien. Et l'écho du cœur brisé continue de se faire entendre.

**LE GOUVERNEMENT
NE PEUT PLUS SE
RÉFUGIER DANS
LE DÉNI.**

UN MOUVEMENT QUI PREND DE L'AMPLEUR

Ce vaste mouvement de libération de la parole et de réappropriation de notre pouvoir dans nos milieux de travail prend constamment de l'ampleur. Les initiatives qui ont cours visent, chacune à leur façon, à dénoncer la détérioration des conditions de travail, et ses répercussions sur la qualité et la sécurité des soins. Parmi elles, mentionnons :

- La publication de lettres ouvertes;
- Le dépôt de signalements de maltraitance organisationnelle aux commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services par les syndicats de la FSQ-CSQ;
- La demande d'enquête sur la maltraitance organisationnelle dans les établissements de santé du Québec à la protectrice du citoyen, par la FSQ-CSQ, l'AREQ-CSQ² et la CSQ;
- Les multiples travaux de la FSQ-CSQ sur les ratios et la stabilité des postes;
- L'ouverture d'une enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie de l'Assemblée nationale sur Gaétan Barrette;
- Des appels répétés pour des États généraux de la santé;
- La multiplication d'initiatives citoyennes.

UN GOUVERNEMENT SOMMÉ D'AGIR

Jamais le message d'appui au personnel de la santé n'aura été si manifeste! Or, bien que certains signes semblent montrer un début d'ouverture de la part du ministre, nous ne sommes pas dupes.

« Notre message au gouvernement actuel et à tous les partis qui aspirent à gouverner est clair : nous voulons des engagements fermes en faveur d'un renforcement de notre système public de santé et de services sociaux. Un gouvernement ne peut prétendre vouloir améliorer l'efficacité du réseau public de la santé et des services sociaux, et le priver du même coup des ressources essentielles pour répondre adéquatement aux besoins. Ce message, nous le martèlerons jusqu'aux prochaines élections et bien au-delà s'il le faut », prévient Claire Montour.

¹ Claire Montour est présidente de la FSQ-CSQ.

² Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ)

CENTRALISONS NOS FORCES

Le ras-le-bol est généralisé dans les services publics. Partout, la souffrance est la même. Mais les prochains mois pourraient bien marquer un tournant.

Jean-François Piché | CONSEILLER CSQ

Les médias l'ont amplement démontré : personne n'y échappe. Que ce soit en éducation, en enseignement supérieur, en petite enfance ou en santé, le personnel est en situation de détresse et d'épuisement. Il se sent isolé et impuissant. Le constat est dur, mais c'est la triste réalité.

Comment expliquer que nous en soyons rendus là? Ce gâchis monumental est directement imputable à la vision des services publics qu'ont eue nos gouvernements successifs, depuis plus de 30 ans. Tour à tour, ils les ont traités comme une dépense plutôt que comme un investissement.

UNE VISION QUI FAIT MAL

Le fait qu'ils aient considéré ces services et le personnel qui y travaille uniquement sous l'angle des coûts – qu'il faut à tout prix réduire! – a engendré toute sorte de conséquences, qui ont fini par miner gravement le quotidien au travail, en plus d'éroder dangereusement la qualité des services.



**POUVOIR,
ACTION!**



Pensons au manque de ressources et de moyens pour offrir des services de qualité, à la gestion bureaucratique et autoritaire, aux exigences de reddition de comptes, aux menaces de sanction, au manque d'autonomie professionnelle, à l'absence de considération pour le jugement professionnel et les savoir-faire du personnel...

Tout cela entraîne une importante perte de sens au travail, en plus d'affecter la santé physique et psychologique des travailleuses et des travailleurs. Il n'est donc pas surprenant qu'un grand nombre s'isole et tente de s'en sortir par ses propres moyens.

L'ACTION COLLECTIVE POUR CHANGER LES CHOSES

Il va de soi que ça ne peut pas continuer ainsi. Si l'on veut vraiment changer les choses, il faut intervenir à la source du problème, en combattant cette vision inhumaine des services publics. Et pour cela, il faut agir collectivement et non chacun de son côté.

C'est dans cet esprit que la CSQ a retenu le thème de l'action collective pour son congrès, qui aura lieu du 26 au 29 juin 2018. Les personnes déléguées débattront, notamment, de propositions visant à faire connaître aux travailleuses et travailleurs les modes de gestion toxiques et, surtout, à les sensibiliser au fait qu'ils ne sont pas la cause du problème.

Éduquer et former des enfants ou des adultes, soigner des patientes et des patients, faire progresser des élèves en difficulté ou encore conseiller du personnel professionnel sont des fonctions qui ne peuvent s'inscrire dans une logique standardisée de travail à la chaîne, quoi qu'en pensent certains politiciens et politiciennes.

Bref, le Congrès sera l'occasion d'élaborer un plan syndical misant sur l'action collective pour changer durablement nos milieux de travail et ramener l'humain au cœur des services publics. Nous avons le pouvoir d'agir et, ensemble, nous ferons bouger les choses.

LA RELÈVE À TROIS

Plonger dans l'univers syndical, plusieurs osent le faire. En fait, la relève est plus dynamique que jamais. Portrait de trois militantes et militants qui amorcent ensemble cette aventure, avec un plaisir contagieux.

Simon Lavigne | CONSEILLER CSQ

Chaque matin, à partir de 5 heures, ce sont près de 1 000 pâtisseries que Josée Ratelle¹ s'affaire à préparer avec minutie. Depuis 21 ans, elle agit à titre d'aide générale de cafétéria au Collège Ahuntsic. « Je valorise beaucoup la ponctualité et l'efficacité dans ce que je fais. Et ça dépasse mon propre boulot », affirme-t-elle.

Son plan de travail est situé dans le coin le plus passant des cuisines. « Tout le monde vient me voir et me parler. C'est important pour moi d'être là pour les gens. J'ai une grande sensibilité pour les autres », ajoute-t-elle.

Pas étonnant que Josée Ratelle ait été unanimement élue à titre de représentante du personnel de la cafétéria. Cela dit, elle admet que son implication syndicale récente tient beaucoup à son cheminement personnel.

« Je n'aurais pas été en mesure d'assumer ce rôle il y a quelques années. Avant, je parlais avant d'écouter. J'avais la *drive*, mais aujourd'hui c'est ma sagesse qui me permet d'intervenir efficacement. »

LA DÉCOUVERTE D'UNE PASSION

David Jutras¹ est agent à la prévention et à la sécurité au Collège Ahuntsic depuis neuf ans. « Il a un caractère apaisant », affirme d'emblée sa collègue, Janis Myre. Son approche accueillante et dénuée de préjugés fait de lui une personne estimée par ses collègues et recherchée au cégep. « Je me suis révélé auprès de nombreux intervenants, notamment l'association générale des étudiants, avec laquelle je collabore fréquemment », explique-t-il.



Janis Myre



Josée Ratelle

Cette capacité à établir un lien de confiance n'est pas étrangère à sa récente implication syndicale, qui s'appuie sur des valeurs solidement ancrées. « Je suis fier d'être syndiqué. Et je trouve désolant certaines critiques que j'entends parfois.



David Jutras

Photos Pascal Ratté

« Le service aux usagers, c'est ma principale source de fierté et de motivation. Quand un problème survient, je me mets en mode solution. Et je veux régler le tout vite et bien », dit-elle.

Identifier et régler les problèmes avec détermination, voilà autant de qualités qui expliquent, notamment, pourquoi Janis a rapidement gravi les échelons de son syndicat jusqu'au poste de vice-présidente qu'elle occupe présentement. Mais cela n'a pas toujours été simple. Nouvellement élue vice-présidente, elle a dû temporairement assumer les responsabilités de la présidence.

« Heureusement, j'avais certaines connaissances de la convention collective, en raison de mon travail aux ressources humaines. Tranquillement, j'ai apprivoisé les mandats, j'ai trouvé mes repères. J'apprécie tout particulièrement le fait de pouvoir informer les membres, de leur donner l'heure juste », explique-t-elle.

DES FORCES VIVES

Au-delà de l'expérience croissante qu'ils acquièrent, Josée Ratelle, David Jutras et Janis Myre font partie de ces nouvelles forces vives qui investissent les syndicats, donnent une couleur nouvelle aux approches locales et accèdent à de nouveaux espaces d'engagement au sein de leur centrale syndicale, la CSQ.



Par mon implication, je tente de casser ces perceptions », expose-t-il.

Élu au poste de conseiller du comité exécutif local, il compte approfondir et développer son engagement syndical, notamment par le biais des études universitaires qu'il a entreprises récemment. « Je suis un mordu! Vous n'avez pas fini de me voir! », lance-t-il avec enthousiasme.

GRAVIR RAPIDEMENT LES ÉCHELONS

Janis Myre¹ est agente de soutien administratif au Collège Ahuntsic depuis sept ans. Son travail à la comptabilité et à la paie l'amène à interagir avec des fournisseurs externes et plusieurs intervenantes et intervenants du cégep.

¹ Josée Ratelle, David Jutras et Janis Myre sont membres du Syndicat du personnel de soutien du Collège d'Ahuntsic (CSQ). En avril dernier, ils comptaient parmi les quelque 80 participantes et participants au **camp de la relève syndicale de la CSQ**. Les personnes militantes présentes étaient issues des syndicats de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la petite enfance, de la santé et du communautaire.

DEUX SCIENTIFIQUES AU PARCOURS PALPITANT

Qu'ont en commun les forêts du Québec et le phytoplancton de l'Arctique?
Deux êtres brillants qui en inspirent plus d'un.

Véronique Meunier | STAGIAIRE CSQ
et Catherine Gauthier | RÉDACTRICE EN CHEF

L'un des très rares scientifiques au pays maîtrisant les sciences de l'administration, du génie industriel et du génie forestier, Philippe Marier¹, laisse sa marque dans nos forêts depuis près de quinze ans.

Après avoir travaillé dans l'industrie du logiciel, ce professionnel de recherche a rejoint le consortium de recherche FORAC (de la forêt au client), associé à l'Université Laval. Sa polyvalence lui a permis de collaborer étroitement au développement du premier modèle de gestion intégré de la production et des ventes dans le secteur du sciage, ainsi qu'à l'élaboration d'un modèle pour la planification du chargement du bois dans les wagons.

Récompensé au concours des OCTAS, en 2011, le Jeu du bois est une autre de ses grandes réalisations. « Cet atelier de simulation permet aux étudiants et aux entreprises de mieux comprendre les opérations logistiques du réseau forestier. Depuis quelques années, ce jeu est aussi utilisé dans une compétition internationale opposant des étudiants de plusieurs pays. J'en suis très fier! », dit-il.

Prolifique, Philippe Marier est à l'origine de plus de 28 publications scientifiques majeures, en plus d'être officiellement reconnu par l'Université Laval comme co-inventeur de trois modèles de planification, aujourd'hui largement utilisés dans l'industrie. Pour lui, rendre accessible la recherche pour les entreprises est un défi.

« Ma passion pour l'informatique m'a poussé, lors de mon premier mandat avec FORAC, à développer des modules de formation en ligne pour appuyer les PME forestières. C'est vraiment important pour moi qu'elles puissent bénéficier de notre recherche », précise-t-il.

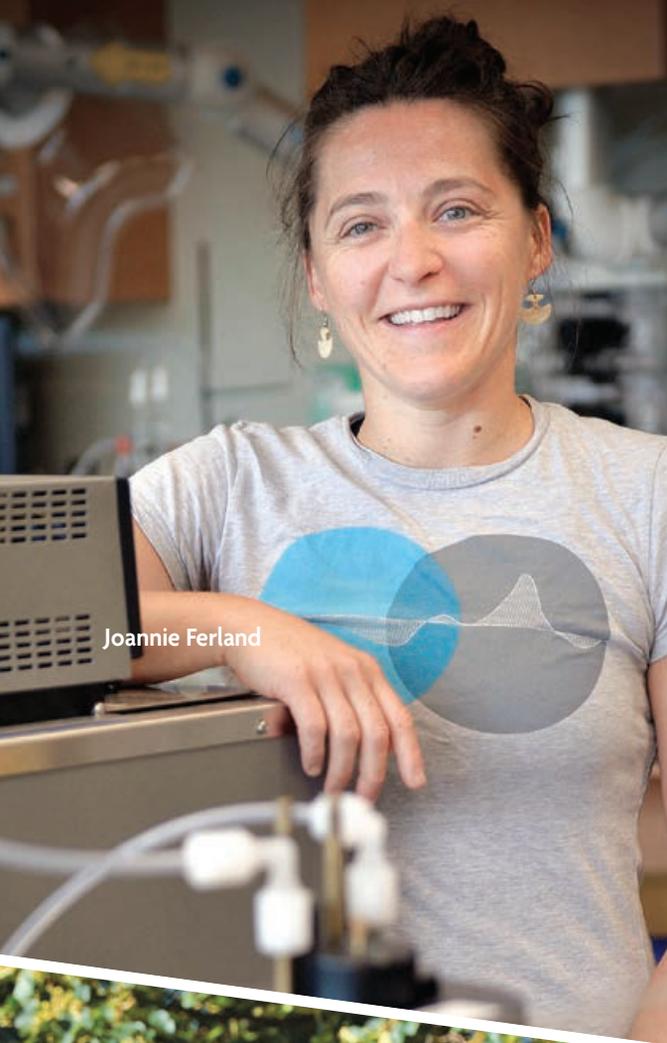
DU LABO AUX BANQUISES

Ayant participé à une douzaine de missions océanographiques, Joannie Ferland¹ considère presque l'Arctique comme nouvelle terre pour elle. Son expertise de recherche – l'écologie du phytoplancton arctique – l'amène à partager son temps entre l'Université Laval et l'océan Arctique, où elle séjourne environ deux mois par année.

« Ces missions scientifiques visent à étudier les écosystèmes planctoniques. Le fait de pouvoir se rendre dans cette région difficilement accessible et de contribuer à l'avancement des connaissances entourant les effets des changements climatiques constitue une occasion unique. Je me sens très privilégiée », souligne-t-elle.

Joannie Ferland insiste sur l'importance de la préparation de ces expéditions scientifiques car, une fois en mer, l'équipe doit se débrouiller par elle-même. C'est d'ailleurs elle qui prend en charge la logistique à bord des différents navires de recherche canadien, américain, français ou pour les camps sur la banquise. Elle assure aussi une part de l'échantillonnage sur le terrain en plus de gérer la conservation et le rapatriement des précieux échantillons recueillis. En résumé, elle agit comme personne-ressource.

« Chaque mission en Arctique amène son lot de défis, sans parler des délais occasionnés pour s'y rendre et faire revenir



Joannie Ferland



Philippe Marier

l'équipement. Il faut vraiment accomplir des petits miracles! », ajoute la professionnelle de recherche.

L'une de ses grandes sources de fierté : sa collaboration au projet Green Edge, en 2015-2016, en tant que chef de mission au camp de glace. « Nous avons établi notre poste de recherche à Qikiqtarjuaq, au Nunavut. Je devais m'assurer que la centaine de scientifiques, qui se relayaient sur les deux saisons, étaient en mesure de recueillir le maximum d'information de façon sécuritaire. Circuler sur la banquise au printemps, c'est tout un défi! Heureusement, notre équipe a pu compter sur le savoir-faire et les connaissances traditionnels inuits. »

Membre de l'Unité Mixte Internationale Takuvik², Joannie Ferland a à cœur la valorisation des connaissances. En plus d'avoir participé à plusieurs conférences internationales, événements grand public, documentaires et capsules éducatives, elle a aussi contribué à un grand nombre de programmes éducatifs et coorganisé plusieurs bars des sciences.

DES PRIX ET DES HONNEURS

Philippe Marier et Joannie Ferland ont été récompensés en 2017 par le Prix d'excellence des professionnels de recherche du Fonds de recherche du Québec. Ils se sont vu attribuer, respectivement, les 1^{er} et 2^e prix dans la catégorie Nature et technologies pour leur contribution à l'avancement des sciences.

Cette initiative, lancée en 2016, vise à reconnaître la contribution des professionnelles et professionnels de recherche, notamment leur apport essentiel à l'innovation et aux découvertes scientifiques, à l'encadrement des étudiantes et étudiants universitaires, et à la gestion d'instruments ou de centres de recherche.

DES PROFESSIONS LIÉES AUX SUBVENTIONS

Tout comme leurs collègues professionnels de recherche, Joannie Ferland et Philippe Marier sont touchés par la précarité, leur emploi étant dépendant des subventions. Ce dernier se considère comme privilégié, car son groupe de recherche est financé depuis quinze ans. Il avoue que l'incertitude de sa profession est l'un des aspects les plus difficiles.

« Ce n'est pas facile, dans les périodes de renouvellement, de toujours devoir se demander : "Est-ce que je vais avoir encore un emploi dans six mois?" Mais j'y reste, car j'adore mon travail et je profite d'une certaine liberté, ce que j'apprécie beaucoup », conclut-il.

¹ Philippe Marier et Joannie Ferland sont membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ).

² L'Unité est issue d'un partenariat entre l'Université Laval et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France.

FAIRE RAYONNER LE CÉGEP AU QUOTIDIEN

La communication, c'est le nerf de la guerre. C'est vrai partout, même dans le réseau collégial.

Simon Lavigne | CONSEILLER CSQ

Conseillère en communication au Collège de Valleyfield, Véronique Vaudrin¹ surprend lorsqu'on la questionne sur ses fonctions. Portrait d'une professionnelle engagée aux multiples atouts.

SAVOIR JONGLER AVEC LES PRIORITÉS

« Les communications sont au cœur de la vie d'un cégep », explique-t-elle. Des relations publiques, au rôle-conseil auprès de l'ensemble des intervenants du collège, en passant par la logistique événementielle, les tâches d'édimestre et les outils de communications : voilà une énumération partielle des responsabilités dont s'acquitte la conseillère chevronnée.

« L'organisation du travail varie d'un établissement à l'autre dans le réseau, tout comme le nombre de ressources. Dans un petit cégep, être bien outillé s'avère essentiel. Il faut aussi savoir prendre une bouchée à la fois! », explique-t-elle avec humour.

TRAVERSER LA TEMPÊTE

Le Collège de Valleyfield n'a pas échappé aux vagues de compressions des dernières années, qui ont engendré des choix difficiles, et un resserrement des priorités et des budgets.

« Durant cette période, nous avons rappelé aux différentes instances du cégep l'importance de l'équipe des communications, en plus d'identifier tous ses besoins et de les faire valoir », explique celle qui occupe cet emploi depuis neuf ans.

Le syndicat a soutenu ces efforts et, bien qu'il y ait encore du travail à faire, le tout a donné des résultats concrets, notamment



Véronique Vaudrin

Photo Pierre Langevin

avec le retour d'un poste de technicienne à l'information, aboli par attrition lors des compressions, puis la création, à l'été 2017, d'un projet spécifique pour un poste de conseillère en communication (trois jours par semaine).

UNE SOURCE DE FIERTÉ

Le rayonnement et la visibilité d'un cégep dans sa communauté font partie de sa mission fondamentale. Et ce travail prend des formes insoupçonnées qui vont bien plus loin qu'un communiqué de presse.

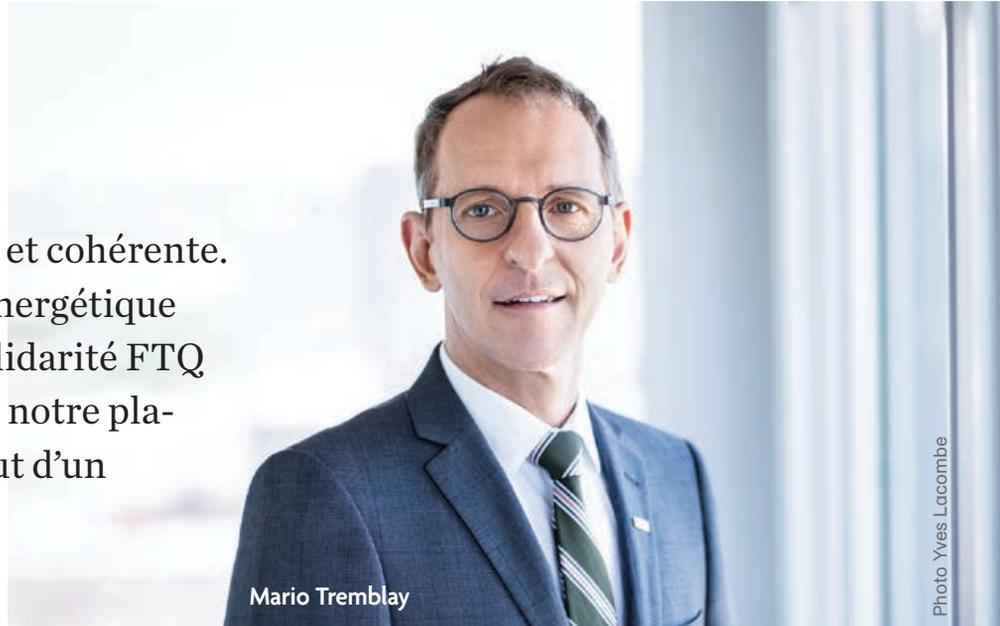
« Je suis très fière du travail que j'effectue lors des tournées d'information scolaire en collaboration avec mes collègues. C'est l'un des aspects de mon travail qui me passionne. Le fait d'aborder directement les élèves du secondaire, à un moment crucial pour leur avenir, de voir l'étincelle dans leurs yeux lorsqu'elles ou ils découvrent de nouveaux domaines d'études... ce sont des moments privilégiés! », conclut-elle.

¹ Véronique Vaudrin est membre de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ).

UN GRAND VIRAGE VERT

La décision est courageuse et cohérente. En se retirant du secteur énergétique du charbon, le Fonds de solidarité FTQ pose un geste concret pour notre planète. Et ce n'est que le début d'un grand virage.

Catherine Gauthier
RÉDACTRICE EN CHEF



Mario Tremblay

Photo Yves Lacombe

Le Fonds de solidarité FTQ amorce une importante transition verte, qui devrait s'échelonner sur un certain nombre d'années. Il y a quelques mois, il en a fait l'annonce à ses actionnaires, en insistant sur un aspect fondamental : le respect des travailleuses et travailleurs, sur les plans tant de la création et du maintien des emplois que du rendement de leurs placements en vue de leur retraite.

En plus de se retirer de l'un des secteurs énergétiques les plus polluants, le Fonds a inscrit dix entreprises du charbon sur sa liste des titres exclus. L'annonce a été saluée par la Fondation David Suzuki et Greenpeace, en plus d'être chaudement applaudie par ses actionnaires.

UNE TRANSITION POUR L'AVENIR

Pourquoi un tel virage? Mario Tremblay¹ explique : « Le Fonds de solidarité est un fonds d'investissement socia-

lement responsable qui compte plus de 645 000 actionnaires, des travailleuses et travailleurs de partout au Québec. Un nombre croissant d'entre eux demandait un plan de transition pour l'avenir. Nous souhaitons aussi apporter notre contribution pour que le Québec et le Canada puissent atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. »

Il ajoute que le Fonds a adhéré au CDP (Carbon Disclosure Project), un organisme indépendant à but non lucratif qui agit comme intermédiaire, à l'échelle mondiale, entre quelque 800 investisseurs institutionnels et des entreprises. « Ces entreprises s'engagent à inventorier et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elles déclarent, par exemple, leurs niveaux de risque et leurs plans d'action », explique-t-il.

¹ Mario Tremblay est vice-président aux affaires publiques et corporatives du Fonds de solidarité FTQ.

UNE VISION LARGE

Par ailleurs, le Fonds a mis sur pied un comité qui devra se pencher, notamment, sur les cibles de réduction de gaz à effets de serre de son portefeuille, au cours des prochaines années, et sur les secteurs d'investissement à privilégier ou à abandonner.

« Cela s'ajoute à d'autres investissements du Fonds visant à favoriser la transition énergétique, dont Enerkem – un producteur de biocarburant à partir de déchets – et les autobus scolaires électriques Lion. Un nombre croissant de PME souhaitent être accompagnées dans ce virage, car le défi est encore plus grand pour elles », conclut-il.

HALTE AUX HYDROCARBURES

Si Junex, Gastem, TransCanada et Pétrolia ont subi des revers, elles sont loin d'avoir plié bagage. David vaincra-t-il Goliath? La victoire récente de Ristigouche contre Gastem donne des raisons d'espérer.

Pierre Avignon
CONSEILLER FEC-CSQ

Partout au Québec, des citoyennes et des citoyens se mobilisent, souvent avec succès, contre des géants de l'industrie des hydrocarbures. Cependant, la volonté de la municipalité de Ristigouche de protéger son territoire et son eau a mis en lumière le manque d'encadrement gouvernemental quant aux visées des compagnies sur notre sous-sol.

Patricia Posadas¹ fait partie de celles et ceux qui se mobilisent. « Il faut s'interroger sur les dangers du transport, de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur notre territoire. La fracturation hydraulique, qui sera nécessairement utilisée sur notre territoire, est extrêmement polluante et peut avoir des effets catastrophiques sur les nappes phréatiques », affirme-t-elle.

REPENSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Enseignante en littérature au Cégep de Rimouski, Patricia Posadas milite à la fois au sein de son syndicat et de l'organisme Prospérité sans pétrole. Elle considère que son implication sociale et syndicale réunit l'ensemble de ses champs d'intérêt : la protection de l'environnement, le pacifisme et la justice sociale.

« Plutôt que de penser en termes de profits vite faits, mal faits, qui ont des impacts sur l'économie de proximité (le tourisme, l'agriculture, la pêche, etc.), il faut penser collectivement la transition énergétique qui va avoir lieu de toute façon. »



Patricia Posadas

Photo Iftin Redjah

Normand Mousseau², professeur de physique à l'Université de Montréal, considère qu'il est indispensable de proposer une vision plus globale pour *Gagner la guerre du climat*, titre de son dernier ouvrage sur le sujet. « Les enjeux environnementaux sont pensés en vase clos alors qu'ils sont trop complexes pour agir à la pièce. »

À titre d'exemple, il cite la contradiction entre les milliards dépensés par le Fonds vert, sous la direction du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), et les centaines de millions consacrés, par le même gouvernement, au développement de projets qui augmenteront les émissions de CO₂, par le biais des investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont poussé les membres de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) à demander le retrait des investissements de la Caisse dans l'industrie des hydrocarbures.

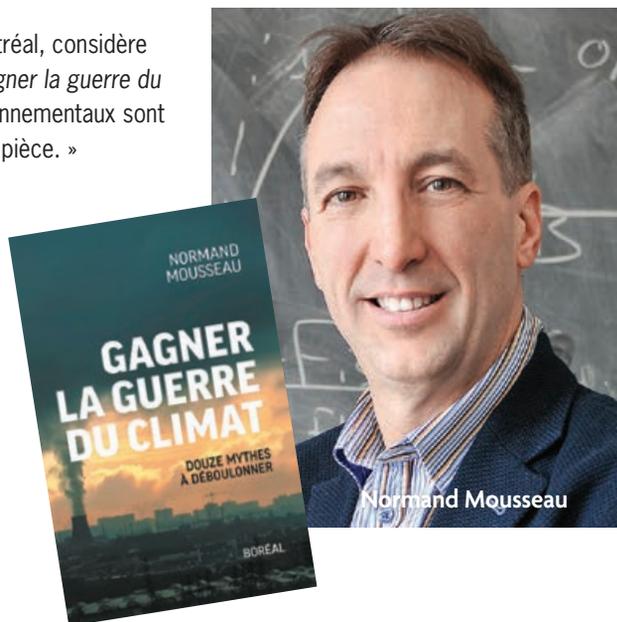


Photo Amélie Philibert

REVOIR LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Actuellement, le transport est responsable de 43 % des émissions de CO₂. Comment le gouvernement parviendra-t-il à atteindre ses objectifs de réduction de la consommation de pétrole de 40 % d'ici 2030, si les VUS arrivent toujours en tête des ventes de véhicules?

Malgré toutes les politiques et tous les organismes existants (Loi sur la qualité de l'environnement, Politique nationale de l'eau, Loi sur le développement durable, Fonds vert, etc.), le Québec n'a pas réussi à réduire suffisamment ses émissions de gaz à effet de serre (GES). L'adoption, sous le bâillon, de la Loi sur les hydrocarbures et les projets de règlements qui en découlent n'ont rien fait pour assurer la confiance du public.

En collaboration avec plusieurs experts, Normand Mousseau souhaite proposer une nouvelle manière de penser la gouvernance environnementale afin d'assurer une plus grande cohérence dans les décisions. « La question du développement durable est plus large que celle du changement climatique, car elle intègre aussi le développement économique et social. Le gouvernement devrait être capable de dire comment l'ensemble de ses politiques s'y intègrent. »

Dans le cadre de la campagne Le climat, l'État et nous, chapeauté par l'Institut du Nouveau Monde, les experts proposent notamment de créer un poste de ministre et une agence du développement durable, détachés du MDDELCC. « Il faut que l'on soit capable de proposer des projets structurants qui soutiennent les collectivités locales et améliorent la qualité de vie de la population », soutient le physicien.

INSCRIRE NOS GESTES DANS L'ACTION COLLECTIVE

Pour cet expert, il faut penser différemment. L'objectif n'est pas tant de mettre plus de voitures électriques sur les routes, mais bien de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il faut, entre autres, améliorer le transport en commun et favoriser les services de proximité dans les régions rurales. « Ce qui est certain, c'est que, pour que les actions individuelles ou ciblées fonctionnent, il faut qu'elles s'inscrivent dans une action collective », conclut-il.

1 Patricia Posadas est membre du Comité de coordination syndicale du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (CSQ).

2 Normand Mousseau a coprésidé la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

MEXIQUE : LA FACE CACHÉE DE L'ALENA

Expropriation, dégradation de l'environnement, exploitation des travailleuses et des travailleurs, voilà l'implacable réalité au Mexique depuis son entrée dans la zone de libre-échange nord-américaine.

Luc Allaire | CONSEILLER CSQ



Rachel Sarrasin et Danny Fontaine intervenant lors d'une rencontre avec le syndicat du personnel municipal de Mexico.

Rachel Sarrasin¹ et Danny Fontaine² sont revenus bouleversés de leur mission de solidarité syndicale au Mexique, organisée par le CISO³. Ils ont constaté les ravages causés par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), avec la complicité du gouvernement canadien.

Le Mexique qu'ils ont visité n'est pas celui des touristes qui fréquentent les hôtels tout inclus. Au contraire, ils ont croisé des gens dont les terres ont été expropriées par des compagnies minières et dont les champs sont irrigués par une rivière polluée par les produits chimiques provenant des manufactures pour lesquelles ils travaillent.

« Nous avons rencontré des personnes très mobilisées, qui vivent des situations de misère et de violence. Ces personnes se battent avec dignité pour leur survie et la sauvegarde de leur territoire. Elles ne réclament pas d'aide, mais veulent de la solidarité », affirme Rachel Sarrasin.

Danny Fontaine abonde dans le même sens. « Les gens nous disaient : "Si vous voulez nous aider, battez-vous pour améliorer vos droits et vos conditions de vie et de travail chez vous, au Québec, car lorsque vous perdez des acquis, nous nous faisons couper dix fois plus ici." »

¹ Rachel Sarrasin est présidente du Syndicat des professeurs du Collège Gérard-Godin (SPCGG-CSQ).

² Danny Fontaine est animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, et membre du Syndicat du personnel professionnel des commissions scolaires de la région de Québec (SPPREQ-CSQ).

³ Cette mission de solidarité syndicale est une initiative du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), à laquelle ont participé dix syndicalistes de la CSQ, de la FTQ, de la FIQ et de la CSN, en décembre 2017.

À Zacapoxtla, des villageois expriment leurs revendications à la délégation du CISO.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉPOUVANTABLES

Les deux syndicalistes ont notamment visité Tehuacan, dans l'État de Puebla, où ils ont rencontré des travailleuses et travailleurs d'une manufacture de jeans. Il s'agit d'une *maquiladora*, une entreprise qui bénéficie d'une exonération de droits de douane pour pouvoir produire à moindre coût. Ces *maquiladoras* se sont multipliées depuis la signature de l'ALENA, permettant aux propriétaires américains ou canadiens d'augmenter leur marge de profit sur le dos des Mexicaines et Mexicains.

« Les conditions de travail sont épouvantables, explique Danny Fontaine. La journée de travail est de huit heures, mais les personnes doivent travailler de dix à douze heures sans rémunération des heures supplémentaires. Si elles arrivent cinq minutes en retard, on leur coupe une demi-journée de salaire. Si elles sont malades une journée, on leur coupe deux jours de salaire. Et les agressions sexuelles sont monnaie courante... »

« De plus, comme plusieurs travailleuses n'ont pas accès à des services de garde, elles amènent leurs enfants à la manu-

facture, où ils finissent par travailler à la production », ajoute Rachel Sarrasin.

DES SYNDICATS BLANCS ET JAUNES

Pire encore, les travailleuses et travailleurs ne peuvent pas compter sur l'aide de leur syndicat pour améliorer leur sort. En effet, la majorité des syndicats au Mexique sont des créatures des employeurs ou inféodés au parti politique au pouvoir, soit le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Il y a bien des syndicats « indépendants », mais la plupart ne portent pas le nom de syndicat. C'est le cas du Front authentique du travail, que les stagiaires du CISO ont rencontré. Mais son existence est en danger, car le gouvernement mexicain veut réformer la loi du travail afin de restreindre la liberté d'association.

CONVENTIONS INTERNATIONALES BAFOUÉES

Les compagnies minières canadiennes sont très actives dans ce pays, notamment dans la région du Chiapas, où les autochtones luttent pour préserver leurs terres. Ces derniers s'appuient

sur la convention 169 de l'Organisation internationale du Travail, qui requiert le consentement libre, préalable et éclairé des populations autochtones.

Or non seulement cette exigence est-elle bafouée, mais les opposantes et opposants sont victimes de violences inimaginables, et ce, en toute impunité. Cette situation s'inscrit dans un climat de violence qui frappe largement la société mexicaine. Au cours des cinq dernières années, plus de 100 000 personnes ont été assassinées ou ont disparu... Des crimes principalement attribués aux paramilitaires, aux forces de l'ordre, aux bandits et aux narcotrafiquants.

Les militantes et militants mexicains n'hésitent pas à dénoncer l'hypocrisie de l'ambassade canadienne. D'un côté, elle annonce en grande pompe les investissements canadiens. De l'autre, elle émet des avertissements aux touristes canadiens afin qu'ils évitent ces zones en raison des violences.

Rachel Sarrasin et Danny Fontaine sont revenus transformés de cette mission et plus convaincus que jamais de la nécessité de la solidarité syndicale internationale.

L'EMPLOI DU TEMPS

Augmenter le salaire minimum à 15 **dollars de l'heure**, est-ce une erreur?

Martine Lauzon | RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Pour exprimer un taux horaire, il est tout aussi correct d'utiliser ou non la préposition *de*. Ainsi, augmenter le salaire minimum à 15 **dollars l'heure** ne serait pas une erreur non plus.

Par contre, il arrive que l'emploi d'une préposition soit déconseillé pour exprimer ce qui se produit périodiquement. À *chaque jour*, à *toutes les semaines*, c'est trop. Devant *chaque* suivi d'un nom et devant *tous les* ou *toutes les* suivis d'un nom pluriel, on laisse tomber la préposition à. **Chaque midi, tous les mercredis**, c'est parfait. Deux petites exceptions : à **chaque moment** et à **chaque instant**.

Parfois, c'est de *chaque* qu'il faut se méfier. *Chaque deux semaines*, c'est mal vu. *Aux six mois* aussi. *Chaque* et *aux* suivis d'un déterminant numéral et d'un nom au pluriel sont des formes critiquées. **Toutes les quatre heures** et **tous les deux jours** sont donc des exemples à suivre.

Enfin, travailler pendant neuf **heures de temps**, c'est exagéré. *Heure* étant une unité de temps, travailler pendant sept **heures**, tout simplement, permet d'éviter ce pléonasme.

SOYEZ À L'ABRI

... AVEC L'ASSURANCE
HABITATION DE
LA PERSONNELLE !



PROTECTION ET DÉTECTION DES DÉGÂTS D'EAU... SOUS UN MÊME TOIT !

La Personnelle a bonifié sa gamme de protections contre les dommages causés par l'eau en incluant, en plus de la garantie de base, des protections optionnelles afin de répondre à vos besoins.

Protégez vos biens encore mieux avec les **Solutions H₂O+** :

- ▶ protection pour les eaux au-dessus du sol
- ▶ protection pour les eaux du sol
- ▶ protection pour les inondations – nouveau !
- ▶ programme Alerte, inclus dans l'application La Personnelle. Recevez des alertes sur votre téléphone intelligent si une fuite d'eau est détectée à votre résidence

Protégez votre résidence, c'est facile.
Essayez notre nouvelle soumission !

▶ csq.lapersonnelle.com

▶ 1 888 476-8737



Suivez-nous pour obtenir des conseils de prévention sur les dégâts d'eau.

Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle
La bonne combinaison.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance, lequel prévaut en tout temps.

UN REER+ POUR ÉPARGNER PLUS

UN REER+ PROFITABLE QU'UN REER ORDINAIRE

Un REER permet d'épargner en reportant à plus tard l'impôt à payer sur le montant que vous économisez. Ce que le REER+ fait de plus qu'un REER ordinaire, c'est qu'il vous fait **économiser 30 % plus d'impôt**. En économisant plus d'impôt, vous épargnez encore plus vite. Et ces économies d'impôt supplémentaires vont directement dans vos poches!

12,65 \$¹ PAR PAIE, C'EST TOUT CE QU'IL FAUT POUR ÉCONOMISER 1 000 \$ PAR ANNÉE AVEC LE REER+

	UN REER ORDINAIRE	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Déduction REER	371 \$	371 \$
30 % d'économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	300 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	629 \$	329 \$ ou 12,65 \$ par paie

¹ Exemple basé sur l'année d'imposition 2018, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 50 000 \$, ayant un taux d'imposition marginal de 37,1%, recevant 26 paies par année dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Avec la **retenue sur le salaire** du REER+, vos cotisations sont prélevées à même votre paie par votre employeur. Ce qui fait que vos 30 % d'économies d'impôt de plus vous sont remises **immédiatement** à chaque paie plutôt qu'au moment de votre déclaration de revenus. Ça vous fait donc des versements beaucoup plus petits.

Si vous préférez, les **prélèvements bancaires automatiques** sont l'autre façon flexible d'épargner. Ils vous permettent de prélever dans votre compte bancaire le montant que vous souhaitez investir, à la fréquence que vous voulez.



PRÊT À ÉPARGNER AVEC LE REER+ AU FONDS ?

Plusieurs façons s'offrent à vous :

 fondsftq.com

 **1 800 567-FONDS** (3663)

 Demandez à votre **responsable local** du Fonds dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur CSQ au **1 800 361-5017**.

 fondsftq.com/bureaux

   FondsFTQ

 **FONDS**
de solidarité FTQ

FAIRE
TOURNER
L'ÉCONOMIE
D'ICELA

Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5 000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Économies aujourd'hui, tranquillité d'esprit demain

... jusqu'à
30 %* de rabais
sur vos assurances
auto et habitation



Profitez de tarifs **non offerts au grand public** et exclusifs aux membres de la CSQ. La Personnelle protège ce qui compte le plus pour vous.

DE PLUS...



En conduisant prudemment, vous pourriez **commencer à économiser après 100 jours** grâce au programme Ajusto^{MD1}.

Demander une soumission, plus facile que jamais !

▶ **1 888 476-8737**

▶ **csq.apersonnelle.com**



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.

* Le montant des économies n'est pas garanti et varie en fonction des renseignements fournis lors de la souscription.

1. Ajusto est souscrit auprès de La Personnelle. ^{MD} Ajusto est une marque déposée de Desjardins Assurances générales inc., utilisée avec permission par La Personnelle. Le rabais sur la prime d'assurance auto ne s'applique pas à certains avenants et garanties supplémentaires. La période de 100 jours requise pour les nouveaux adhérents après le 15 septembre 2017 doit compter au moins 1 000 kilomètres parcourus. Pour toutes les modalités applicables à l'obtention du rabais sur la prime d'assurance auto, que vous ayez adhéré avant ou après le 15 septembre 2017, veuillez consulter les conditions d'utilisation en vigueur au moment de votre adhésion au programme Ajusto. Visitez notre site Web pour obtenir plus de détails : lapersonnelle.com/ajusto.



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle
La bonne combinaison.